

ÉDITION
20
23



EDEN'AD SASU

BIENVENUE
CHEZ VOUS.

EDEN'AD SASU au capital de 1 000 €
SIRET : 829 602 077 00028
N° DE DÉCLARATION : SAP829602077
TÉLÉPHONE : 06 90 64 77 92



UNE SITUATION DÉMOGRAPHIQUE CRITIQUE...

HORIZON
2030



En 2030, un tiers de la population guadeloupéenne serait âgé de 60 ans et plus contre un quart en 2017. La Guadeloupe, comme la Martinique, fait face à un vieillissement marqué de sa population.

Source : Insee

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5359577>

Le nombre de personnes dépendantes âgées de 60 ans et plus augmenterait de 35 % entre 2020 et 2030 en Guadeloupe et un senior sur cinq serait dépendant.

En Guadeloupe, la tradition de solidarité familiale et le coût des places dans les institutions d'hébergement expliquent le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Seules 5 % d'entre elles vivent en institution. Cependant, la solidarité familiale tendrait à s'affaiblir avec la mutation démographique guadeloupéenne.

De ce fait, les besoins en emploi dans le secteur de l'aide à domicile tendraient à augmenter avec le temps.

C'est dans ce contexte économique et démographique tendu qu'EDENAD développe ses services au profit de ses bénéficiaires, leurs permettant d'être accompagnés de manière personnalisée dans le respect de leur budget.

LE CONCEPT EDEN'AD

EDEN'AD est une entreprise d'aide à domicile sur-mesure et sans engagement qui propose des prestations personnalisées qui s'adapte à vos besoins et à votre budget.

Elle est la 1ère entreprise d'aide à domicile Marie-Galantaise à proposer à ses bénéficiaires l'avance immédiate de crédit d'impôt permettant de réduire de moitié les frais inhérents à des prestations de services à domicile. **Notre objectif : proposer à chaque foyer une aide abordable et adaptée à ses besoins.**

NOS AVANTAGES



GESTION SIMPLIFIÉE



SOCIÉTÉ DÉCLARÉE



SANS ENGAGEMENT



PERSONNEL FORMÉ



AVANCE IMMÉDIATE :
-50% SUR CHACUNE DE VOS FACTURES



PONCTUALITÉ



EFFICACITÉ & RÉACTIVITÉ



PERSONNALISATION



1 CONTACT & ÉCHANGE

Nous procédons à un 1er entretien téléphonique avec vous pour comprendre vos besoins et convenir d'un rendez-vous à votre domicile.

À la suite de notre visite, nous vous soumettons un devis gratuit sur-mesure.

Nous sélectionnons pour vous un intervenant expérimenté et formé par nos soins.

EDEN'AD vous suit en continue en vous proposant un interlocuteur unique.

2 UN DEVIS SUR-MESURE

3 VOTRE INTERVENANT

4 VOTRE ACCOMPAGNEMENT

BÉNÉFICIAIRE DE NOS SERVICES

COMMENT ÇA
MARCHE ?



NOS SERVICES

MÉNAGE À DOMICILE



Le ménage à domicile regroupe le nettoyage de toutes les pièces de l'habitat. Nous vous proposons une gamme de prestations couvrant 3 type d'activité : le nettoyage, l'entretien et la désinfection.

Le service « Ménage à domicile » permet d'apprécier un prix dégressif. Retrouvez-ici l'ensemble de nos tarifs et ce qu'ils comprennent.

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Contrat sur-mesure
- ✓ Tarif dégressif
- ✓ Sans engagement

NOS AIDES

- 👉 Crédit d'impôt de 50%
- 👉 Avance immédiate de 50%
- 👉 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👉 Avance immédiate
- 👉 Virement bancaire
- 👉 CESU préfinancé

BASE RÉGULIÈRE*

*Pour un besoin d'aide à domicile à fréquence récurrente

De 11 à 20h

21,40 € TTC/h soit 21 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

10,70 € TTC/h soit 10,50 € HT/h

Jusqu'à 10h

22,50 € TTC/h soit 22 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

11,25 € TTC/h soit 11 € HT/h

Au delà de 20h

20,40 € TTC/h soit 20 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

10,20 € TTC/h soit 10 € HT/h



Le service de ménage à domicile est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de nos intervenants. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

NOS PRESTATIONS

MÉNAGE À DOMICILE

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Contrat sur-mesure
- ✓ Tarif dégressif
- ✓ Sans engagement

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 🏠 Avance immédiate
- 🏠 Virement bancaire
- 🏠 CESU préfinancé

✓ Ménage

- Effectuer le dépoussiérage, l'aspiration ou le balayage, et le lavage des sols.
- Assurer le nettoyage du plan de travail, de l'évier, des placards, et le lavage de la vaisselle.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection du lavabo, des toilettes, de la douche et de la baignoire.
- Procéder au nettoyage des vitres.
- Effectuer le nettoyage de l'intérieur des appareils ménagers.
- Prendre soin des matériaux nobles tels que le parquet, les canapés en cuir, l'argenterie et les cuivres en les entretenant.

✓ Entretien du linge

- Effectuer le lavage du linge préalablement trié et lancer le sèche-linge.
- Prendre en charge l'étendage, le démêlage et le pliage du linge.
- Assurer le tri, le détachage, le lavage et le rangement du linge.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection des surfaces de la buanderie pour un environnement propre.
- Prendre en charge le pliage et le rangement organisé du linge fraîchement lavé.
- Effectuer le lavage et le séchage des textiles délicats, en utilisant les méthodes appropriées.



Le service de ménage à domicile est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de nos intervenants. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

✓ Tâches quotidiennes

- Effectuer la préparation des lits pour un confort optimal.
- Renouveler les draps pour maintenir une hygiène impeccable.
- Programmer le lave-vaisselle pour une efficacité maximale.
- Réaliser un rangement exhaustif de l'ensemble de la maison.
- Assurer la rotation régulière du linge de maison, notamment des serviettes et des draps.
- Organiser et optimiser le rangement des placards pour un espace ordonné.

✓ Repassage

- Repassage des vêtements pour une apparence soignée au quotidien.
- Repassage du linge de maison pour une ambiance élégante et confortable.
- Repassage standard des chemises pour un look professionnel.
- Repassage minutieux des vêtements délicats pour les préserver.
- Repassage des accessoires textiles tels que les foulards et les cravates pour une finition parfaite.
- Repassage des nappes et des linges de table pour une table élégante et bien présentée.

NOS SERVICES



Le service de grand nettoyage comprend un nettoyage en profondeur de l'ensemble des pièces de la maison. Celui-ci est notamment adapté dans le cas d'un déménagement, à la suite d'un héritage, d'une préparation locative (arrivée ou départ) et tout autre remise à niveau d'un logement.

Le service « Grand nettoyage » est à prix fixe. Retrouvez-ici le tarif et ce qu'il comprend.

BASE PONCTUELLE*

*Pour un besoin d'aide à domicile dont la fréquence n'est pas récurrente

24,50 € TTC/h soit 24 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

12,25 € TTC/h soit 12 € HT/h



Le service de grand nettoyage ne nécessite pas l'élaboration d'un contrat dans le sens où la prestation est ponctuelle et non régulière.

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Devis sur-mesure
- ✓ Tarif unique
- ✓ Horaires flexibles

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 💰 Avance immédiate
- 💰 Virement bancaire
- 💰 CESU préfinancé

NOS PRESTATIONS

GRAND NETTOYAGE

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Devis sur-mesure
- ✓ Tarif unique
- ✓ Horaires flexibles

NOS AIDES

- ✍ Crédit d'impôt de 50%
- ✍ Avance immédiate de 50%
- ✍ Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- € Avance immédiate
- € Virement bancaire
- € CESU préfinancé

✓ Ménage

- Effectuer le dépoussiérage, l'aspiration ou le balayage, et le lavage des sols.
- Assurer le nettoyage du plan de travail, de l'évier, des placards, et le lavage de la vaisselle.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection du lavabo, des toilettes, de la douche et de la baignoire.
- Procéder au nettoyage des vitres.
- Effectuer le nettoyage de l'intérieur des appareils ménagers.
- Prendre soin des matériaux nobles tels que le parquet, les canapés en cuir, l'argenterie et les cuivres en les entretenant.

✓ Entretien du linge

- Effectuer le lavage du linge préalablement trié et lancer le sèche-linge.
- Prendre en charge l'étendage, le démêlage et le pliage du linge.
- Assurer le tri, le détachage, le lavage et le rangement du linge.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection des surfaces de la buanderie pour un environnement propre.
- Prendre en charge le pliage et le rangement organisé du linge fraîchement lavé.
- Effectuer le lavage et le séchage des textiles délicats, en utilisant les méthodes appropriées.



Le service de grand nettoyage ne nécessite pas l'élaboration d'un contrat dans le sens où la prestation est ponctuelle et non régulière.

✓ Préparation & Rangement

- Effectuer la préparation des lits pour un confort optimal.
- Renouveler les draps pour maintenir une hygiène impeccable.
- Programmer le lave-vaisselle pour une efficacité maximale.
- Réaliser un rangement exhaustif de l'ensemble de la maison.
- Assurer la rotation régulière du linge de maison, notamment des serviettes et des draps.
- Organiser et optimiser le rangement des placards pour un espace ordonné.

✓ Repassage

- Repassage des vêtements pour une apparence soignée au quotidien.
- Repassage du linge de maison pour une ambiance élégante et confortable.
- Repassage standard des chemises pour un look professionnel.
- Repassage minutieux des vêtements délicats pour les préserver.
- Repassage des accessoires textiles tels que les foulards et les cravates pour une finition parfaite.
- Repassage des nappes et des linges de table pour une table élégante et bien présentée.

NOS SERVICES

ENTRETIEN & REPASSAGE À DOMICILE



Le service de repassage à domicile, comme son nom l'indique, vous permet de bénéficier de prestation de repassage.

Le service « Entretien et repassage à domicile » permet d'apprécier un prix dégressif pour un contrat régulier ou fixe pour une prestation ponctuelle. Retrouvez-ici l'ensemble de nos tarifs et ce qu'ils comprennent.

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Devis & contrat sur-mesure
- ✓ Tarif unique ou dégressif
- ✓ Horaires flexibles & sans engagement

NOS AIDES

- 🏠 Crédit d'impôt de 50%
- 🏠 Avance immédiate de 50%
- 🏠 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 🏠 Avance immédiate
- 🏠 Virement bancaire
- 🏠 CESU préfinancé

BASE PONCTUELLE*

*Pour un besoin d'aide à domicile dont la fréquence n'est pas récurrente

24,50 € TTC/h soit 24 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

12,25 € TTC/h soit 12 € HT/h

De 11 à 20h

21,40 € TTC/h soit 21 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

10,70 € TTC/h soit 10,50 € HT/h

BASE RÉGULIÈRE*

*Pour un besoin d'aide à domicile à fréquence récurrente

Jusqu'à 10h

22,50 € TTC/h soit 22 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

11,25 € TTC/h soit 11 € HT/h

Au delà de 20h

20,40 € TTC/h soit 20 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

10,20 € TTC/h soit 10 € HT/h



Le service d'entretien et repassage à domicile peut se faire régulièrement ou ponctuellement. Lorsqu'il est réservé aux prestations régulières, il nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe.

NOS PRESTATIONS

ENTRETIEN & REPASSAGE À DOMICILE

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Devis & contrat sur-mesure
- ✓ Tarif unique ou dégressif
- ✓ Horaires flexibles & sans engagement

NOS AIDES

- 👉 Crédit d'impôt de 50%
- 👉 Avance immédiate de 50%
- 👉 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👉 Avance immédiate
- 👉 Virement bancaire
- 👉 CESU préfinancé

✓ Entretien du linge

- Effectuer le lavage du linge préalablement trié et lancer le sèche-linge.
- Prendre en charge l'étendage, le démêlage et le pliage du linge.
- Assurer le tri, le détachage, le lavage et le rangement du linge.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection des surfaces de la buanderie pour un environnement propre.
- Prendre en charge le pliage et le rangement organisé du linge fraîchement lavé.
- Effectuer le lavage et le séchage des textiles délicats, en utilisant les méthodes appropriées.

✓ Repassage

- Repassage des vêtements pour une apparence soignée au quotidien.
- Repassage du linge de maison pour une ambiance élégante et confortable.
- Repassage standard des chemises pour un look professionnel.
- Repassage minutieux des vêtements délicats pour les préserver.
- Repassage des accessoires textiles tels que les foulards et les cravates pour une finition parfaite.
- Repassage des nappes et des linges de table pour une table élégante et bien présentée.



Le service d'entretien et repassage à domicile peut se faire régulièrement ou ponctuellement. Lorsqu'il est réservé aux prestations régulières, il nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe.

NOS SERVICES

ACCOMPAGNEMENT DES AINÉS



Le service d'accompagnement des aînés est conçu pour fournir une aide sur l'ensemble des actes de la vie quotidienne du bénéficiaire.

Le service « Accompagnement des aînés » permet d'apprécier un prix dégressif. Retrouvez-ici l'ensemble de nos tarifs et ce qu'ils comprennent.

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Contrat sur-mesure
- ✓ Tarif dégressif
- ✓ Sans engagement

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👤 Avance immédiate
- 👤 Virement bancaire
- 👤 CESU préfinancé

BASE RÉGULIÈRE*

*Pour un besoin d'aide à domicile à fréquence récurrente

Jusqu'à 10h

22,50 € TTC/h soit 22 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

11,25 € TTC/h soit 11 € HT/h

De 11 à 20h

21,40 € TTC/h soit 21 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

10,70 € TTC/h soit 10,50 € HT/h

Au delà de 20h

20,40 € TTC/h soit 20 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

10,20 € TTC/h soit 10 € HT/h



Le service d'accompagnement des aînés est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

NOS PRESTATIONS

ACCOMPAGNEMENT DES AINÉS

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Contrat sur-mesure
- ✓ Tarif dégressif
- ✓ Sans engagement

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👤 Avance immédiate
- 👤 Virement bancaire
- 👤 CESU préfinancé

✓ Ménage

- Effectuer le dépoussiérage, l'aspiration ou le balayage, et le lavage des sols.
- Assurer le nettoyage du plan de travail, de l'évier, des placards, et le lavage de la vaisselle.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection du lavabo, des toilettes, de la douche et de la baignoire.
- Procéder au nettoyage des vitres.
- Effectuer le nettoyage de l'intérieur des appareils ménagers.
- Prendre soin des matériaux nobles tels que le parquet, les canapés en cuir, l'argenterie et les cuivres en les entretenant.

✓ Entretien du linge

- Effectuer le lavage du linge préalablement trié et lancer le sèche-linge.
- Prendre en charge l'étendage, le démêlage et le pliage du linge.
- Assurer le tri, le détachage, le lavage et le rangement du linge.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection des surfaces de la buanderie pour un environnement propre.
- Prendre en charge le pliage et le rangement organisé du linge fraîchement lavé.
- Effectuer le lavage et le séchage des textiles délicats, en utilisant les méthodes appropriées.



Le service d'accompagnement des aînés est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

✓ Tâches quotidiennes

- Effectuer la préparation des lits pour un confort optimal.
- Renouveler les draps pour maintenir une hygiène impeccable.
- Programmer le lave-vaisselle pour une efficacité maximale.
- Réaliser un rangement exhaustif de l'ensemble de la maison.
- Assurer la rotation régulière du linge de maison, notamment des serviettes et des draps.
- Organiser et optimiser le rangement des placards pour un espace ordonné.

✓ Repassage

- Repassage des vêtements pour une apparence soignée au quotidien.
- Repassage du linge de maison pour une ambiance élégante et confortable.
- Repassage standard des chemises pour un look professionnel.
- Repassage minutieux des vêtements délicats pour les préserver.
- Repassage des accessoires textiles tels que les foulards et les cravates pour une finition parfaite.
- Repassage des nappes et des linges de table pour une table élégante et bien présentée.

NOS PRESTATIONS

ACCOMPAGNEMENT DES AINÉS

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Contrat sur-mesure
- ✓ Tarif dégressif
- ✓ Sans engagement

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👤 Avance immédiate
- 👤 Virement bancaire
- 👤 CESU préfinancé

✓ Gestion des courses et préparation des repas

- Aider avec la préparation des repas, incluant l'épluchage des fruits et légumes ainsi que la cuisson.
- Préparer des plats simples, des collations et des compotes de manière attentionnée.
- Organiser la gestion autonome des repas de la semaine.
- Élaboration de la liste de courses.
- Effectuer les achats en magasin.
- Organisation du rangement des achats de manière ordonnée.

✓ Maintien des liens sociaux

- Comblent la solitude en participant à des discussions profondes et enrichissantes.
- Participer activement aux loisirs et activités quotidiennes.
- Se déplacer en voiture pour des rendez-vous ou des sorties en dehors de la maison.
- Marcher ensemble lors de balades ou de sorties à proximité de la résidence.
- Organiser les réceptions pour les amis ou de la famille à la maison.
- S'occuper des animaux de compagnie.



Le service d'accompagnement des aînés est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

NOS SERVICES



Le service de location de résidence secondaire est réservé aux clients voulant nettoyer leur résidence secondaire afin de préparer les lieux avant leur arrivée ou l'arrivée de leurs clients.

Le service « Résidence secondaire » est à prix fixe. Retrouvez-ici le tarif et ce qu'il comprend.

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Devis sur-mesure
- ✓ Tarif unique
- ✓ Horaires flexibles

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👤 Avance immédiate
- 👤 Virement bancaire
- 👤 CESU préfinancé

BASE PONCTUELLE*

*Pour un besoin d'aide à domicile dont la fréquence n'est pas récurrente

24,50 € TTC/h soit 24 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

12,25 € TTC/h soit 12 € HT/h



Le service de location de résidence secondaire ne nécessite pas l'élaboration d'un contrat dans le sens où la prestation est ponctuelle et non régulière.

NOS PRESTATIONS

GESTION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Devis sur-mesure
- ✓ Tarif unique
- ✓ Horaires flexibles

NOS AIDES

- ✍ Crédit d'impôt de 50%
- ✍ Avance immédiate de 50%
- ✍ Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 🏠 Avance immédiate
- 🏠 Virement bancaire
- 🏠 CESU préfinancé

✓ Ménage

- Effectuer le dépoussiérage, l'aspiration ou le balayage, et le lavage des sols.
- Assurer le nettoyage du plan de travail, de l'évier, des placards, et le lavage de la vaisselle.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection du lavabo, des toilettes, de la douche et de la baignoire.
- Procéder au nettoyage des vitres.
- Effectuer le nettoyage de l'intérieur des appareils ménagers.
- Prendre soin des matériaux nobles tels que le parquet, les canapés en cuir, l'argenterie et les cuivres en les entretenant.

✓ Entretien du linge

- Effectuer le lavage du linge préalablement trié et lancer le sèche-linge.
- Prendre en charge l'étendage, le démêlage et le pliage du linge.
- Assurer le tri, le détachage, le lavage et le rangement du linge.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection des surfaces de la buanderie pour un environnement propre.
- Prendre en charge le pliage et le rangement organisé du linge fraîchement lavé.
- Effectuer le lavage et le séchage des textiles délicats, en utilisant les méthodes appropriées.



Le service de location de résidence secondaire ne nécessite pas l'élaboration d'un contrat dans le sens où la prestation est ponctuelle et non régulière.

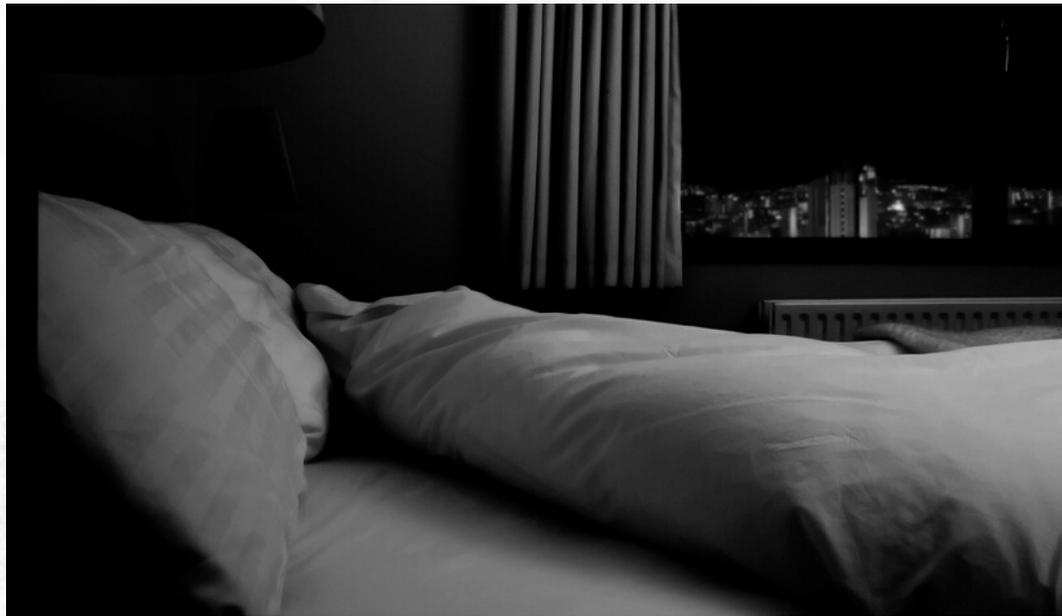
✓ Préparation & Rangement

- Effectuer la préparation des lits pour un confort optimal.
- Renouveler les draps pour maintenir une hygiène impeccable.
- Programmer le lave-vaisselle pour une efficacité maximale.
- Réaliser un rangement exhaustif de l'ensemble de la maison.
- Assurer la rotation régulière du linge de maison, notamment des serviettes et des draps.
- Organiser et optimiser le rangement des placards pour un espace ordonné.

✓ Repassage

- Repassage des vêtements pour une apparence soignée au quotidien.
- Repassage du linge de maison pour une ambiance élégante et confortable.
- Repassage standard des chemises pour un look professionnel.
- Repassage minutieux des vêtements délicats pour les préserver.
- Repassage des accessoires textiles tels que les foulards et les cravates pour une finition parfaite.
- Repassage des nappes et des linges de table pour une table élégante et bien présentée.

NOS SERVICES



Le service de présence de nuit est conçu pour fournir une présence rassurante au bénéficiaire sur une plage horaire allant généralement de 20h à 6h30 au matin dans une limite horaire de 12h consécutive et modulable.

Le service « Présence de nuit » permet d'apprécier un prix au forfait. Retrouvez-ici ce tarif et ce qu'il comprend.

PAR NUITÉE*

52,07 € TTC/h soit 51 € HT/h

Après déduction fiscale de 50% ↓

26,035 € TTC/h soit 25,50 € HT/h



Le service de présence de nuit est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

NOS AVANTAGES

- ✓ Avance immédiate de 50%
- ✓ Contrat sur-mesure
- ✓ Tarif forfait
- ✓ Sans engagement

NOS AIDES

- 👉 Crédit d'impôt de 50%
- 👉 Avance immédiate de 50%
- 👉 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👉 Avance immédiate
- 👉 Virement bancaire
- 👉 CESU préfinancé

NOS PRESTATIONS

PRÉSENCE DE NUIT

✔ Présence nocturne

- Offrir une présence rassurante pendant la nuit.
- Calmer les angoisses nocturnes pour assurer un sommeil paisible.
- Fournir un soutien en cas de problèmes de sommeil.
- Contribuer à maintenir un environnement de nuit confortable et sûr.



NOS AVANTAGES

- ✔ Avance immédiate de 50%
- ✔ Contrat sur-mesure
- ✔ Tarif forfait
- ✔ Sans engagement

NOS AIDES

- 👤 Crédit d'impôt de 50%
- 👤 Avance immédiate de 50%
- 👤 Chèque emploi service universel (CESU)

NOS MOYENS DE PAIEMENT

- 👤 Avance immédiate
- 👤 Virement bancaire
- 👤 CESU préfinancé



Le service de présence de nuit est réservé aux prestations régulières et nécessite l'élaboration d'un contrat entre EDEN'AD et le client, afin de garantir votre sécurité, vos droits et ceux de notre équipe. Le contrat est sans engagement et prend fin sous demande expresse du client à n'importe quel moment.

L'AVANCE IMMÉDIATE

COMMENT
ÇA
MARCHE ?

L'avance immédiate de crédit d'impôt est un service mis en place par l'URSSAF et la direction générale des finances publiques. Ce service gratuit non-obligatoire vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt immédiat de 50% sur l'ensemble de vos prestations éligibles d'aide à domicile.

Avec l'avance immédiate, vous n'avez plus à attendre l'année suivante pour pouvoir bénéficier de votre crédit d'impôt de 50%.

- 1 Edenad vous accompagne pour votre inscription au dispositif
- 2 Vous bénéficiez de vos prestations normalement
- 3 Le crédit d'impôt est immédiatement déduit de vos paiements
- 4 Vous pouvez suivre chaque mois l'évolution de votre crédit d'impôt
- 5 En fin d'année, EDEN'AD vous délivre une attestation fiscale

Le paiement des prestations se fait en fin de mois sous forme de demande de paiement (DP) envoyée par E-mail. Cette demande de paiement est liée à votre facture du mois. Il vous suffit de valider cette demande de paiement. L'URSSAF se charge ensuite de prélever 50% de la facture sur votre compte. Le crédit d'impôt est alors déduit. Vous pourrez suivre son évolution sur le site <https://www.particulier.urssaf.fr>

EDEN'AD vous accompagnera de bout en bout, à chaque étape de votre avance immédiate.

LE CRÉDIT D'IMPÔT

DÉPENSES
CONCERNÉES



Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt si vous engagez des dépenses au titre des services à la personne qui vous sont rendus à votre résidence principale ou secondaire située en France, que vous en soyez propriétaire ou non. Vous pouvez également y prétendre si vous avez engagé des dépenses à la résidence de l'un de vos ascendants remplissant les conditions pour bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).



Les sommes ouvrant droit à l'avantage fiscal peuvent être versées :

- Directement à un salarié qui rend les services définis ci-dessus ;
- À un organisme (entreprise, association ou autre organisme public ou privé) qui rend des services à la personne et qui a déclaré son activité en application de l'article L.7232-1-1 du code du travail auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Par ailleurs, l'exercice de certaines activités de services à la personne est soumis à un agrément : garde d'enfant de moins de 3 ans, assistance aux personnes âgées ou handicapées ;
- À un organisme à but non lucratif ou conventionné comme les centres communaux d'action sociale ou les associations d'aide à domicile agissant dans le cadre d'une convention avec un département ou un organisme de sécurité sociale.

Les salariés peuvent travailler à temps complet ou à temps partiel.

LE CRÉDIT D'IMPÔT

NATURE DES
DÉPENSES
ÉLIGIBLES



Les salariés doivent effectuer à domicile des tâches à caractère familial ou ménager.

Il s'agit des activités suivantes :

- 1° Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- 2° Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage ;
- 3° Travaux de petit bricolage dits " homme toutes mains " ;
- 4° Garde d'enfants à domicile au-dessus d'un âge fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la famille ;
- 5° Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile ;
- 6° Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes ;
- 7° Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux courses ;
- 8° Livraison de repas à domicile ;
- 9° Collecte et livraison à domicile de linge repassé ;
- 10° Livraison de courses à domicile ;
- 11° Assistance informatique à domicile ;
- 12° Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes ;
- 13° Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire ;
- 14° Assistance administrative à domicile ;
- 15° Accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante) ;
- 16° Téléassistance et visio assistance ;
- 17° Interprète en langue des signes, technicien de l'écrit et codeur en langage parlé complété ;
- 18° Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes mentionnées au 20° du II du présent article, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives ;
- 19° Accompagnement des personnes mentionnées au 20° du II du présent article dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante) ;
- 20° Assistance aux personnes autres que celles mentionnées au 3° du I du présent article qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion des soins relevant d'actes médicaux ;

LE CRÉDIT D'IMPÔT

CALCUL DE
L'AVANTAGE
FISCAL

Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses effectivement supportées, retenues dans une limite annuelle de 12 000 euros, éventuellement majorée.

Vous ne devez déclarer, en effet, que les sommes restant finalement à votre charge.

Vous devez donc déduire des sommes payées les aides que vous avez perçues pour l'emploi de ce salarié (comme par exemple l'APA, le complément de libre choix du mode de garde versé par la PAJE pour la garde des enfants, ou encore l'aide financière au titre des services à la personne (versée par le comité d'entreprise ou par l'entreprise soit directement, soit au moyen du chèque emploi service universel CESU).

PLAFOND GLOBAL DES DÉPENSES

Les dépenses sont retenues dans la limite de 12 000 euros, majorées de 1 500 € :

- par enfant à charge ou rattaché (750 € en cas de résidence alternée) ;
- par membre du foyer âgé de plus de 65 ans ;
- et, uniquement pour le calcul de la réduction d'impôt, par ascendant âgé de plus de 65 ans, remplissant les conditions pour bénéficier de l'APA lorsque les dépenses sont engagées à son domicile.

La limite majorée ne peut pas excéder 15 000€.

Le plafond de dépenses retenues est porté de 12 000 € à 15 000 € (majoré de 1 500 € par personne à charge dans les mêmes conditions que la limite de 12 000€, sans excéder le total de 18 000 € après majorations) pour la première année au cours de laquelle le contribuable emploie un salarié à domicile (case 7DQ de la déclaration des revenus).

Les dépenses sont retenues dans la limite de 20 000 € lorsque l'un des membres du foyer fiscal est titulaire d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % (case 7DG de la déclaration de revenus) (limite prévue par l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles) ou perçoit une pension d'invalidité de 3e catégorie ou le complément d'allocation d'éducation spéciale de l'enfant handicapé. Aucune majoration ne s'applique à la limite de 20 000€.

LE CRÉDIT D'IMPÔT

PLAFOND
APPLICABLE À
CERTAINES
DÉPENSES

Certaines prestations ouvrent droit à l'avantage fiscal dans des limites spécifiques :

- prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains » : 500 € / an, la durée de l'intervention ne devant, en outre, pas dépasser 2 heures ;
- assistance informatique et Internet à domicile : 3 000 € / an ;
- petits travaux de jardinage : 5 000 € / an.



JUSTIFICATIFS À PRODUIRE (SUR DEMANDE DU SERVICE DES IMPÔTS)

Si vous avez recours à la société EDENAD, il vous suffit de vous munir de l'attestation annuelle établie par nos soins.

Cette attestation annuelle sera communiquée avant le 31 mars de l'année N+1.
(Exemple : l'attestation annuelle pour l'année 2022 sera communiquée au plus tard le 31 mars 2023).

Cette attestation doit mentionner :

- le nom et l'adresse de l'organisme intervenant ;
- le numéro et la date d'enregistrement de la déclaration ;
- le nom et l'adresse de la personne ayant bénéficié du service et le cas échéant le numéro de son compte débité ;
- un récapitulatif des interventions effectuées (nom et numéro d'identification des intervenants, dates et durées des interventions). Dans un souci de simplification, si les prestations ont été réalisées tous les jours ou de façon périodique, un regroupement mensuel des interventions pourra être établi ;
- le montant effectivement acquitté.

Dans les cas où des prestations sont acquittées en CESU préfinancés, l'attestation doit indiquer au client qu'il a l'obligation d'identifier clairement le montant des CESU qu'il a personnellement financés, ce montant seul donnant lieu à avantage fiscal, lorsqu'il fait sa déclaration d'impôt annuelle.

LE CESU PRÉFINANCÉ

C'EST
QUOI ?

Le CESU préfinancé est un titre de paiement émis par l'une des cinq structures habilitées par la DGE (Direction Générale des Entreprises) :

- Domiserve Groupe La Banque Postale
- Edenred (ticket CESU)
- Groupe UP Chèque Domicile
- Natixis Intertitres
- Sodexo



C'est l'organisme financeur à savoir l'employeur, le comité d'entreprise, la mutuelle, etc. qui fixe à la fois le montant du CESU et celui de sa participation.

Cette participation peut être totale ou partielle. L'organisme financeur peut également préciser les services que ses titres peuvent rémunérer (par exemple : soutien scolaire, garde d'enfants, etc.).

Le CESU préfinancé permet à la manière des tickets restaurants de payer des services dans le cadre de services à la personne.



EDEN'AD SAS

BIENVENUE CHEZ VOUS,

Adresse : 5 Rue de La République, Grand-Bourg 97112, Guadeloupe

N° de téléphone : +590 690 64 77 92

Adresse E-mail : **Service client** - contact@edenad.fr
 Service comptabilité - comptabilite@edenad.fr
 Service RH - rh@edenad.fr

Nos horaires d'ouverture :

Lundi	09:00 - 17:00
Mardi	09:00 - 17:00
Mercredi	09:00 - 17:00
Jeudi	09:00 - 17:00
Vendredi	09:00 - 17:00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

SASU EDENAD

AU CAPITAL DE 1000 €

SIRET : 829 602 077

N°DE DÉCLARATION : SAP829602077

Notre site internet : <https://www.edenad.fr>

